

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Février 2017



## Mise à jour de l'outil « L'indexation et vous »

L'AREQ procède actuellement, de concert avec l'actuaire Robert Cyr, à la mise à jour de l'outil permettant de calculer et d'afficher, sous forme de graphique, la perte de pouvoir d'achat découlant de la désindexation des régimes de retraite depuis 1982.

Dès que l'outil sera prêt, un lien sera affiché sur la page d'accueil du site Internet de l'AREQ et une nouvelle à cet effet sera transmise par l'entremise de l'infolettre. L'information paraîtra également dans le numéro du printemps du magazine *Quoi de neuf*.

Rappelons que cet outil de calcul s'adresse autant aux personnes à la retraite que celles encore au travail. Il permet de mesurer la perte de pouvoir d'achat actuelle, mais aussi future. En outre, il permet d'estimer, en fonction de plusieurs paramètres, quelle serait la rente de retraite, aujourd'hui et dans l'avenir, si l'indexation était accordée au RREGOP, au RRE, au RRF et au RRCE.

### Dans ce numéro

L'indexation et vous	1
Campagne santé CSQ	2
Journée internationale des femmes	3
Reçus d'impôt FLG	4
Nos comités à pied d'œuvre	5
Consultation de la SAAQ	6

## 46<sup>e</sup> CONGRÈS 29 MAI AU 1<sup>er</sup> JUIN 2017

**CONVICTION**

**ENGAGEMENT**

**COHÉSION**



## Un vote crucial en santé : L'AVANTAGE AREQ

Un important vote d'affiliation syndicale se déroule du 30 janvier au 24 février, à travers le réseau de la santé et des services sociaux.

Rappelons que ce vote a été rendu nécessaire à la suite des fusions forcées des accréditations syndicales au sein des fameux CISSS et CIUSSS, dans le cadre de la réforme de structures imposée par le ministre Barrette (Loi 10). En effet, en fusionnant les établissements, le gouvernement va aussi y fusionner les accréditations syndicales.

C'est donc dire que dans chaque CISSS ou CIUSSS, par exemple, parmi tous les syndicats qui représentent actuellement les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes (catégorie 1), un seul représentera cette catégorie d'employés à l'issue du vote. Il en va de même pour les autres catégories d'emplois : préposés aux bénéficiaires, concierges, employés de cafétéria et de buanderie, etc. (catégorie 2), personnel administratif (catégorie 3) et techniciens et professionnels (catégorie 4). Au terme de cet exercice, il y aura un syndicat par catégorie d'emploi par CISSS et CIUSSS.

Depuis des mois, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est bien engagée sur le terrain, avec ses syndicats réunis au sein de la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ) et de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ), pour inviter les employés à choisir la CSQ. Cette dernière y fait valoir les avantages de la Centrale, notamment son taux de cotisation avantageux, ses services de qualité et ses plans de couverture d'assurance.

### L'avantage AREQ

Les membres CSQ ont aussi la chance de joindre les rangs de l'AREQ, au moment de la retraite, et de bénéficier notamment du régime d'assurance collective exclusif à nos membres. Sans oublier, bien sûr, notre engagement envers la défense des droits des personnes âgées!

Pour en savoir plus concernant ce vote d'affiliation syndicale et pour partager l'information auprès de vos proches, salariés ou retraités, nous vous invitons à consulter le site [choisirlacsq.org](http://choisirlacsq.org).



## Journée internationale des femmes 2017 L'égalité sans limites

Le 8 mars prochain, les femmes et les hommes sont appelés à unir leurs efforts pour poursuivre la marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Le thème retenu est L'égalité sans limites. Il a été choisi par l'Intersyndicale des femmes qui regroupe l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Contrairement à ce que plusieurs affirment, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas chose acquise. L'actualité apporte régulièrement des manifestations de la discrimination à l'égard des femmes et du recul de leurs droits. Pour n'en nommer que quelques-uns, pensons aux projets de loi qui visent à interdire l'accès à l'avortement en Pologne et aux États-Unis, à la décriminalisation de la violence domestique en Russie, aux discriminations systémiques exercées contre les femmes autochtones, racisées ou de la communauté lesbienne, gaie, transgenre ou transsexuelle (LGBT).

### Féministes sans limites

Pour faire face à ces discriminations, le mouvement féministe fait appel à l'inclusion de toutes les femmes dans leur diversité. Cette ouverture à la diversité permettra à un plus grand nombre de femmes de prendre part à la marche des femmes dans la construction d'une société égalitaire.



### L'Intersyndicale des femmes rappelle que l'égalité sans limites c'est :

- ➔ S'é émanciper et garantir la liberté individuelle pour toutes;
- ➔ Assurer l'autonomie économique;
- ➔ Mettre fin aux violences;
- ➔ Développer notre plein potentiel;
- ➔ Avoir accès à toutes les sphères d'emploi;
- ➔ Pouvoir participer pleinement à la construction d'une société égalitaire.

Bonne journée internationale des femmes!

## Reçus d'impôt FLG pour l'année fiscale 2016

Le secrétariat de la Fondation Laure-Gaudreault procède présentement à l'émission des reçus d'impôt. Le secrétariat accumule, pour chaque personne donatrice, les sommes versées durant l'année pour lesquelles il a obtenu l'information en provenance des régions ou des secteurs. Il n'est pas nécessaire d'en faire la demande.



Si vous avez versé un montant total de 15 \$ ou plus, vous recevrez automatiquement votre reçu. Si au début du mois de mars, vous pensez avoir droit à un reçu et ne l'avez pas obtenu par la poste, veuillez communiquer avec le secrétariat par courriel à [hebert.nathalie@areq.lacsq.org](mailto:hebert.nathalie@areq.lacsq.org) ou par téléphone au 1 800 663-2408.

[fondationlg.org](http://fondationlg.org)

## L'AREQ sur la place publique (communiqués)

19 janvier

Projet de loi 115 sur la maltraitance des aînés : des efforts vains sans ressources suffisantes

27 janvier

Frais accessoires : le gouvernement doit dissiper l'épais nuage de confusion qui pèse sur la population

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à [areq.lacsq.org](http://areq.lacsq.org).





## Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés des principales rencontres de comités s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

**Retraite** (6 décembre) : Les membres du comité national ont discuté de la plus récente évaluation actuarielle du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), puis de la proposition gouvernementale qui prévoit plusieurs modifications au RRPE. Rappelons que l'AREQ, qui a participé aux consultations à ce sujet, s'est officiellement prononcée contre la proposition gouvernementale.

Puis, il a été question de plusieurs rencontres touchant le dossier de la retraite tenues en octobre et en novembre : la rencontre du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR), le Colloque sur la gouvernance des régimes de retraite de l'ARASQ, la rencontre de l'Observatoire de la retraite (OR) et les deux rencontres du Comité de retraite du RREGOP (auquel siège la 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AREQ).

Il a également été question de la bonification du Régime de rentes du Québec (RRQ), sur la base des orientations gouvernementales et de la position de la CSQ, que l'AREQ a appuyée. Enfin, les membres du comité ont réfléchi aux enjeux relatifs au dossier de l'indexation et planifié la prochaine formation des responsables régionaux de la retraite.

**Projets Toujours en action (PTEA)** (13-14 décembre) : Les membres du comité de validation ont analysé les 76 projets soumis entre le 23 juin et le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Il s'agit du plus grand nombre de projets présentés à ce jour dans le cadre du programme PTEA. Les membres du comité ont apprécié la qualité et la variété des projets, qui ont tous été acceptés.

**Magazine *Quoi de neuf* et des communications** (16 janvier) : Les membres du comité national ont fait un retour sur le numéro de l'hiver 2017, puis planifié le numéro du printemps du magazine *Quoi de neuf*. Ils ont ainsi discuté des textes soumis par les membres et de possibles dossiers à traiter. Enfin, ils ont poursuivi leur réflexion à propos des publicités qui paraissent dans les bulletins sectoriels de l'Association.

**Statuts et règlements** (12-13 janvier) : Les membres du comité national ont analysé les propositions de modifications aux statuts et règlements de l'AREQ soumises au 31 décembre 2016. Ils ont effectué leurs recommandations aux instances politiques appropriées, en prévision des discussions qui auront lieu au 46<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ.

Suite à la page suivante

**Hommes** (17 janvier) : Les membres du comité national ont d'abord effectué un suivi de leur plan d'action. Puis, ils ont échangé à propos du document synthèse découlant de la rencontre des responsables sectoriels tenue en avril 2016. Par la suite, ils ont planifié la prochaine rencontre des responsables régionaux (12 avril) et amorcé la discussion concernant la Journée internationale des hommes 2017. Enfin, ils ont discuté de sujets d'actualité et de la tenue du 3<sup>e</sup> Rendez-vous national en santé et bien-être des hommes.



**Action sociopolitique** (17 janvier) : Les membres du comité national ont fait le point sur leur plan d'action 2014-2017 et amorcé une discussion à propos du prochain triennat. Par ailleurs, ils ont échangé à propos de la rencontre conjointe des responsables régionaux de l'action sociopolitique et de l'environnement et du développement durable, qui aura lieu le 23 février. Par la suite, ils ont discuté de dossiers d'actualité, notamment la présentation de l'AREQ dans le cadre des consultations sur le projet de loi 115 (maltraitance des personnes âgées), du revenu minimum garanti, ainsi que des frais accessoires et du remboursement des échographies en clinique médicale.

**Environnement et du développement durable** (31 janvier) : Les membres du comité national ont fait le suivi du plan d'action du comité, puis effectué un bilan médiatique sur la campagne « Tous les jours sans mon sac de plastique » menée à l'automne. Par la suite, ils ont échangé à propos d'enjeux qui pourraient être abordés dans le prochain triennat. Enfin, ils se sont penchés sur la rencontre conjointe à venir des responsables régionaux de l'action sociopolitique et de l'environnement et du développement durable.

## Activités prévues en février

### 1-2 février

Conseil d'administration

### 3-4 février

Session de préparation à la retraite  
(Cœur et Centre-du-Québec)

### 7 février

CA d'ASSUREQ

### 17-18 février

Session de préparation à la retraite  
(Laval-Laurentides-Lanaudière)

### 21-22 février

Conseil exécutif

### 23 février

Comité national des finances

Comité national de la retraite

Rencontre conjointe des responsables régionaux de l'environnement et du développement durable et de l'action sociopolitique

### 24 février

Rencontre des responsables régionaux de la retraite

### 28 février

Rencontre des responsables régionaux en assurances



## Consultation de la SAAQ

### La sécurité routière : ça nous concerne tous!



La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a lancé récemment la première [consultation publique sur la sécurité routière au Québec](#). Son objectif premier est la recherche de nouvelles pistes de solution pour continuer d'améliorer le bilan routier.

La consultation publique se déroule du 9 janvier au 3 mars 2017. Il est possible d'y participer en répondant à un [questionnaire en ligne](#), en s'inscrivant à l'une des séances régionales ou encore en soumettant ses idées par écrit (lettre, mémoire ou autres). Comme le dit le slogan de la SAAQ « **La sécurité routière : ça nous concerne tous!** ».

Aussi, le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille encourage tous les partenaires œuvrant auprès des personnes âgées à participer activement à cette consultation publique.

Rappelons que la sécurité en général représente une préoccupation importante pour les personnes âgées. Cette question influence notamment leurs choix d'activités et leurs décisions de sorties. Nous vous invitons donc, par le biais de cette consultation publique, à faire part de vos idées visant l'amélioration de la sécurité routière des personnes âgées.

Pour plus de renseignements et pour accéder aux documents de consultation, visitez [le site Internet de la consultation](#).

## Pour nous joindre

### Rédaction et coordination

[Dominic Provost](#)

### Participation

Johanne Freire  
Ginette Plamondon

### Conception et réalisation

[Martine Faguy](#)

### Relecture

Nathalie Dion  
Martine Faguy

